# Policier lynché à Belfort (90) : l’émeutier de 17 ans au cœur de l’affaire, un étranger bulgare né en Russie, porte plainte pour « tentative de meurtre » car l’agent aurait tenté de le noyer juste avant. Son avocat Arié Alimi accuse le procureur de « mentir » (MàJ)

04/10/2026 à 18h04




## 04/10/2026

*□□□ POLÉMIQUE*
*2 versions s’affrontent sur l’arrestation du jeune homme.*
*L’avocat du présumé suspect dit que "le policier a tenté de le tuer".*
*Le procureur de la république dit que le présumé suspect "a répondu par une réponse négative que le policier a tenté de*

> *le noyer". https://t.co/30dqPqQgKZ*
>
> *— Jon De Lorraine (@jon_delorraine) October 4, 2026*

> *@Valeurs | Policier tabassé et accusé d'avoir noyé un manifestant à Belfort :*
>
> *Le procureur de la République révèle ce dimanche que le mineur interpellé est un casseur visible sur cette une de L'Est Républicain (une photo retrouvée dans son téléphone, sur laquelle il a reconnu… pic.twitter.com/VRUgKsLKtX*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) October 4, 2026*

---

Les faits se sont produits ce vendredi matin, aux abords du lycée Courbet, de Belfort, « alors qu'environ 200 jeunes » étaient rassemblés pour manifester sur les lieux.

Un commandant de police, présent en civil « au titre de ses fonctions au renseignement territorial », et « ayant des fonctions d'observation », a identifié un individu « déjà repéré les jours précédents pour sa participation à des incendies de poubelle sur la voie publique ».

L'individu a alors été interpellé par le policier « au niveau du lit de la rivière » qui traverse la ville de Belfort, en contrebas d'un parc où se déroulaient des violences.

« Les témoignages recueillis et les vidéos qui ont pu être exploitées de toute cette scène ont permis d'établir qu'un individu est effectivement arrivé dans le dos de ce commandant, lui portant manifestement un violent coup, qui semble être un coup de poing provoquant la chute du commandant de police, faisant ainsi libérer de fait l'individu qu'il

venait d’interpeller », a encore détaillé Paul-Édouard Lallois.

Une fois au sol, le commandant de police a été « roué de coups », « notamment au visage », a précisé le procureur. Un « individu », « ayant toujours la menotte au poignet », a porté « deux violents coups de pied à la tête » du policier.

**L’agent des forces de l’ordre s’est vu prescrire une incapacité totale de travail de huit jours après son examen médical.**

« Au moins deux autres individus apparaissaient formellement également parmi les individus comme auteurs de coups de poing ou de pied à l’encontre du commandant de police », a détaillé Paul-Édouard Lallois.

Au moins une « cinquantaine d’individus » ont été identifiés par les services de police et suspectés d’actions violentes, toujours selon le procureur. Ceux-ci ont procédé « à des tirs de mortier ou des projectiles en direction des forces de l’ordre ».

Parmi eux, deux adolescents étudiant au lycée Courbet ont été arrêtés. L’un d’entre eux est âgé de 15 ans. L’autre « est un jeune homme âgé de 17 ans et demi, natif de Russie mais de nationalité bulgare », « sans aucun antécédent judiciaire », a confié le procureur Paul-Édouard Lallois. « Il s’agit d’un jeune homme d’une famille de 4 enfants, sans aucune difficulté quelconque », arrivée en France en 2020.

Toujours selon le procureur, cet adolescent de 17 ans a « reconnu » avoir été interpellé par le policier, et a expliqué s’être trouvé près de la rivière car il avait besoin de s’y laver les mains – il affirme avoir eu un œuf qui s’était cassé dans sa poche. « **Il a reconnu les violences commises sur le commandant de police », admettant lui avoir « mis deux coups de pied dans la tête ». Il a également reconnu avoir participé à des violences urbaines les jours précédents.**

Les conditions de l’interpellation du lycéen de 17 ans, qui a précédé l’agression du policier, interrogent. Une plainte a notamment été déposée ce dimanche « pour tentative de meurtre et complicité par instigation », a annoncé l’avocat Arié Alimi.

Mais de son côté, le procureur de la République assure que l’adolescent a nié avoir été victime d’une tentative de noyade. « Lorsqu’il lui a été posé la question de savoir s’il pensait que ce policier avait tenté de le noyer, il a répondu par la négative », a-t-il insisté ce dimanche.

« Cette interpellation est intervenue dans ce ruisseau quasiment asséché, avec un niveau d’eau qui, à l’endroit le plus profond, mesure donc 19 cm très exactement », et « le commandant de police avait effectivement extrait l’intéressé de l’eau rapidement », a encore expliqué le procureur.

Des vidéos montrant le moment de cette interpellation circulent en ligne, accompagnées de commentaires accusant le policier d’avoir mis la tête du jeune homme sous l’eau en tentant de le maîtriser. Ces images, filmées de loin, ne permettent toutefois pas de distinguer les faits.

Le Parisien

> *Conditions d'interpellation d'un lycéen en amont de l'agression d'un policier: "Le procureur de la République a menti", assure l'avocat du jeune interpellé Arié Alimi pic.twitter.com/Awiy7Wwaeo*
>
> *— BFM (@BFMTV) October 4, 2026*

# 02/10/2026

> *Un policier inconscient sauvagement tabassé au sol à Belfort (90)pic.twitter.com/9IYGdPMbb4*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 2, 2026*